

**AVIS DE VACANCE**

**EXPERT NATIONAL DETACHE A LA COMMISSION EUROPEENNE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé du poste:**  (DG-DIR-UNITE) | **EMPL-D-3** |
| **Chef d’unité:**  **Adresse e-mail :**  **Téléphone :**  **Nombre de postes disponibles:**  **Prise de fonction souhaitée :**  **Durée initiale souhaitée :**  **Lieu d’affectation :** | **Lluís Prats**  [**Lluis.prats@ec.europa.eu**](mailto:Lluis.prats@ec.europa.eu)  **+32 2 2966994**  **1**  **1er trimestre 2021[[1]](#footnote-1)**  **2 ans1**  **☒** **Bruxelles** □ **Luxembourg** □ A**utre: ……………..** |
|  | **☒  Avec indemnités** □  **Sans frais** |
| **Cet avis est également ouvert**  □**aux pays AELE suivants :**  □ **Islande** □ **Liechtenstein** □ **Norvège** □ **Suisse**  □ **Accord AELE-EEE in-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège)** □**aux pays tiers suivants:**  □**aux organisations intergouvernementales suivantes:** | |

**1. Nature des fonctions**

L'unité EMPL.D.3 recherche un(e) END pour contribuer à la mise en œuvre de ses objectifs clés.

Nous sommes l'unité internationale de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) de la Commission européenne. Tournant notre regard d’Européens vers le reste du monde, nous visons principalement à: faire respecter les droits sociaux fondamentaux pour tous, contribuer au développement durable et à l'éradication de la pauvreté, maîtriser la mondialisation et favoriser l'égalité sociale pour tous. Nous tendons à atteindre ces objectifs par la promotion de la dimension extérieure de l'emploi et des instruments sociaux de l'UE, en nous appuyant sur le socle européen des droits sociaux et sur les engagements internationaux de l'UE dans ces domaines.

Dans la poursuite de ces objectifs, l'unité met en œuvre les principales politiques suivantes :

* Nous soutenons les pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion à l'UE en promouvant des politiques économiques et sociales intégrées (les programmes de réforme économique), en développant les capacités institutionnelles, en favorisant le rapprochement avec l'acquis de l’UE et en contribuant à la nouvelle stratégie de l'UE pour la région des Balkans occidentaux.
* Nous élaborons des stratégies de l'UE axées sur le programme pour un travail décent tel qu'il figure dans les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, en collaboration avec de nombreux services de la Commission, mais notamment sur les questions relatives au commerce et au travail (suivi de la politique liée aux accords de libre-échange, SPG plus, TSA («Tout sauf les armes») EBA («Everything But Arms»), chaînes d'approvisionnement mondiales).
* Nous soutenons également les relations de la DG sur les questions sociales :

o au niveau international, notamment avec l'Organisation internationale du travail (OIT), mais aussi avec des organisations et des forums multilatéraux, tels que le G7, le G20, les Nations unies, l'ASEM, l'OCDE et le Conseil de l'Europe et

o avec les régions et pays tiers, y compris les partenaires stratégiques de l'UE.

À cette fin, nous assurons la coordination de notre DG avec les autres services de la Commission.

Nous proposons un poste stimulant et intéressant pour un(e) candidat(e) très motivé(e) ayant l'expérience nécessaire pour rejoindre notre équipe en tant que responsable de politiques afin de travailler sur un certain nombre de dossiers de l'unité.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) sera généralement chargé(e) des relations bilatérales avec certains pays et/ou organisations internationales, ainsi que de certains dossiers horizontaux, en fonction de son expérience et des besoins spécifiques de l'unité.

Les principales tâches consistent à rédiger des documents stratégiques, à préparer des briefings (principalement en anglais), à participer à des réunions internes et externes, à assurer la liaison avec d'autres services de la Commission et à garantir la coopération et la communication avec les pays tiers et les organisations internationales.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra également consacrer une partie de son temps à des missions internationales en dehors de l'UE, dont certaines sont annoncées à brève échéance.

**2. Qualifications requises**

**a) Critères d'éligibilité**

Les critères d'éligibilité doivent être obligatoirement remplis par l'END pour être détaché auprès de la Commission. Par conséquent, le candidat qui ne remplirait pas tous ces critères serait automatiquement éliminé de la procédure de sélection.

• Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

• Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an auprès de son employeur, c'est-à-dire être employé depuis au moins un an par un employeur éligible au sens de l'article 1 de la décision END, dans un cadre statutaire ou contractuel avant le détachement;

• Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. L'END d'un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie d'une langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**b) Critères de sélection**

Diplôme

- diplôme universitaire ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent

dans le(s) domaine(s) :de préférence économie, droit, sciences sociales et/ou politiques, relations internationales, ou équivalent.

Expérience professionnelle

* Une expérience solide en matière de politiques sociales et de l'emploi et/ou de politique commerciale, notamment en ce qui concerne le travail décent et les accords internationaux ;
* Expérience en matière de coopération internationale ;
* Expérience de travail dans un environnement pluridisciplinaire et multinational ;
* Expérience des méthodes de travail des organisations internationales, en particulier de l'OIT
* Connaissance des processus décisionnels de l'Union européenne

Langue(s) nécessaire(s) pour l'accomplissement des tâches

Excellente connaissance de l'anglais (écrit et oral). Une très bonne connaissance du français serait un atout certain. La connaissance de l'allemand ou de l'espagnol serait utile, et toute autre langue serait également un avantage.

**3. Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** (<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/documents/curriculum-vitae>)en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l'UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat. **Le non-respect de cette procédure ou des délais invalidera automatiquement la candidature.** Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d'autres documents(tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes et attestations d'expérience professionnelle, …). Ces documents leur seront demandés, le cas échéant, à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

Les candidats seront informés du suivi de leur candidature par l'unité concernée.

**4. Conditions du détachement**

Les détachements sont régis par la **décision de la Commission C(2008)6866 du 12/11/2008** relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

L'END restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement. Il restera également couvert par la sécurité sociale nationale durant son détachement.

Sauf pour les END sans frais, des indemnités de séjour peuvent être versées à l'END qui remplit les conditions, conformément à l'article 17 de la décision END.

Durant le détachement, l'END sera soumis aux obligations de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêt prévues par les articles 6 et 7 de la décision END.

Toute déclaration incomplète ou fausse pourra entraîner le refus de la candidature.

Toute personne postée dans une **délégation de l’Union européenne** doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015, OJ L 72 du 17.03.2015, p. 53). Le candidat choisi aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de son détachement.

**5. Traitement des données à caractère personnel**

Toute mise en œuvre de la procédure de sélection, de détachement et de fin de détachement des END aura pour effet le traitement, par les services compétents de la DG HR, du PMO, de la DG BUDG et de la DG concernée par le présent avis, de données à caractère personnel relatives à l'END, sous la responsabilité du chef de l'unité HR.DDG.B4. Ce traitement est basé sur la décision de la Commission relative aux END et est soumis au Règlement (UE) No 2018/1725.

Les données des END seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin du détachement (2 ans pour les END dont la candidature n'a pas été retenue ou a été retirée).

En tant que personne concernée, vous avez des droits spécifiques en vertu du chapitre III (articles 14 à 25) du règlement (UE) 2018/1725, notamment le droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données à caractère personnel et le droit de limiter le traitement de vos données personnelles. Le cas échéant, vous avez également le droit de vous opposer au traitement ou au droit à la portabilité des données.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le responsable du traitement ou, en cas de conflit, le responsable de la protection des données. Si nécessaire, vous pouvez également vous adresser au contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées sont indiquées ci-dessous.

**Informations de contact**

- **Le contrôleur de données**

Si vous souhaitez exercer vos droits en vertu du règlement (UE) 2018/1725, ou si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations, ou si vous souhaitez déposer une plainte concernant la collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à contacter le contrôleur de données, HR.DDG.B.4, [HR-MAIL-B4@ec.europa.eu](mailto:HR-MAIL-B4@ec.europa.eu).

- **Le délégué à la protection des données (DPD) de la Commission**

Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données ([DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu](mailto:DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu)) pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel en vertu du règlement (UE) 2018/1725.

**- Le contrôleur européen de la protection des données (CEPD)**

Vous avez le droit de saisir le contrôleur européen de la protection des données ([edps@edps.europa.eu](mailto:edps@edps.europa.eu)) (c’est-à-dire que vous pouvez porter plainte) si vous estimez que vos droits en vertu du règlement (UE) 2018/1725 ont été violés par le contrôleur des données.

À l'attention des candidats ressortissant de pays tiers: vos données personnelles peuvent être utilisées aux fins des vérifications nécessaires.

1. Les précisions liées à la date de prise de fonctions et à la durée du détachement sont données à titre indicatif uniquement (article 4 de la décision END). [↑](#footnote-ref-1)